Vous êtes salarié du secteur privé

Vous êtes Demandeur d'emploi

Vous êtes bénévole ou aidant familial

Vous souhaitez accéder au DEAES, Titre ADVF, DEME, DETISF, DEES, DEASS, DECESF, Titre CIP, CAFERUIS, CAP AEPE, DEEJE, DEAS, DEAP *

Nouveautés VAE! Depuis fin octobre 2024, l'Etat ne finance plus les parcours VAE. Il vous revient de mobiliser un financement.

Quelles sont les nouvelles modalités ?

Votre CPF, financement par votre employeur ou financement personnel.

Votre parcours va se réaliser en plusieurs étapes :

Etape 1: Inscription sur le portail national France VAE

- 1. Connectez-vous sur le portail France VAE : https://vae.gouv.fr/
- 2. Renseigner votre identité et le diplôme visé
- 3. Choisissez un des 5 sites de l'IRTS Hauts-de-France pour vous accompagner :

IRTS Lille - Site Métropole Lilloise

IRTS Valenciennes - Site Hainaut Cambrésis

IRTS Grande-Synthe - Site Grand Littoral

Pas-de-Calais:

IRTS Arras - Site Artois

IRTS Berck-sur-Mer - Site Côte d'Opale

Etape 2 Vous allez être contacté par l'IRTS

- 1. Vous allez recevoir un mail de l'IRTS, dans les jours qui suivent, pour vous confirmer la prise en compte de votre candidature.
- 2. Un Architecte Accompagnateur de Parcours de l'IRTS va prendre RDV avec vous pour établir votre parcours d'accompagnement et renseigner avec vous le dossier de faisabilité au regard de vos expériences acquises.
- 3. L'IRTS dépose votre parcours au certificateur pour validation de votre recevabilité par le certificateur.

Etape 3 : Si accord de votre recevabilité par le certificateur, votre accompagnement peut commencer

- 1. Inscription à l'IRTS. Le financement du parcours est assuré par Uniformation.
- 2. Proposition d'un calendrier d'accompagnement en référence à votre parcours
- 3. Démarrage de votre accompagnement

Etape 4 : dépôt de votre livret 2 au certificateur en fonction du calendrier défini par celui-ci et présentation à la soutenance orale de votre écrit en vue de l'obtention de votre diplôme

Chaque certificateur édite un calendrier de dépôt de livret 2.

Certificateur	Diplôme	Date de dépôt du livret 2
ASP	DEEJE, DEAP, DEAS, ASS, DEIS	Calendrier sur le site de la dreets
EHESP	CAFDES	vae.cafdes@ehesp.fr
DAVA	Pour tous les autres diplômes	FranceVAE.fr

Etape 5 : obtention totale ou partielle de votre diplôme. Dans le second cas, l'Architecte Accompagnateur de Parcours VAE IRTS peut vous proposer un parcours complémentaire en vue de l'obtention de la totalité de votre parcours.